



Le Président

Andernos les Bains, le 2 novembre 2019

à Madame Sophie Panonacle,  
Députée de la 8<sup>e</sup> circonscription de Gironde

Objet : projet de route de contournement rétro-littorale Nord-Bassin

Madame la Députée

Notre association BETEY ENVIRONNEMENT à Andernos, depuis déjà plus de 20 ans, s'est attachée prioritairement à la sauvegarde et la mise en valeur du ruisseau du Bétey et par-là même est attentive aux conséquences écologiques du développement urbain.

La côte Nord du Bassin d'Arcachon présente la singularité de recevoir une vingtaine de ruisseaux qui drainent une immense forêt qui compose un bassin versant riche d'une biodiversité bénéficiant de la diversité de ses parcelles, pinèdes, chênaies, lagunes, zones humides, clairières, rus, crastes et ruisseaux.... La qualité de ces eaux est fragile mais indispensable pour le Bassin, la forêt est un immense poumon qui purifie l'air mais elle est aussi régulatrice de l'humidité, régulatrice de la nappe phréatique. Le Bassin d'Arcachon ne serait pas ce qu'il est sans sa magnifique ceinture verte.

Depuis un siècle cette forêt est grignotée, amputée par une urbanisation qui semble n'avoir jamais son content. Le Bassin d'Arcachon a maintenant une nouvelle ceinture urbaine qui tend à faire craquer sa belle ceinture verte, menaçant des équilibres qui se sont mis en place naturellement au cours des siècles passés.

Ce bref exposé nous amène au sujet de notre interpellation.

Depuis plusieurs mois, une commission émanant du Département de la Gironde a lancé une concertation portant sur les Déplacements Durables au Nord du Bassin d'Arcachon. Des dizaines d'années ont passé depuis que le projet d'une route rétro-littorale au cœur de la forêt avait été évoqué mais jamais mis à l'étude. Aujourd'hui, la circulation s'avère de plus en plus difficile sur la RD3 et cette situation réclame des solutions d'apaisement du trafic.

Sur la base de ces constats, donc, la concertation est lancée sous l'égide du Département dont la compétence en cette occurrence est celle d'aménageur de routes.

Dès le début de cette concertation, notre association a participé et tout au long n'a cessé d'apporter ses arguments avec assiduité.

Nous pensons, avec d'autres, que la construction de cette voie rétro-littorale est une menace pour la forêt, donc pour la biodiversité, qu'elle sera un aspirateur à voitures, augmentant l'imperméabilisation des sols avec ses raccordements et carrefours, augmentant la pollution, qu'elle sera un moyen supplémentaire d'extension de l'urbanisation en comblant l'espace entre cette nouvelle route et les limites actuelles des lotissements les plus au nord.

De plus, l'inexistence d'un réseau de transports publics vraiment cohérent (ligne 601 surempruntée, ligne 610 inadaptée donc négligée) contraint le public à utiliser sa propre voiture avec la conséquence de l'encombrement des zones de covoiturage, l'augmentation du trafic et le centre de Biganos transformé en un immense parking sans cesse agrandi et toujours insuffisant.

Dans les attendus de cette concertation nous avions noté qu'il était spécifié qu'il fallait trouver des solutions alternatives à la voiture.



MB/2019-27

Hélas, lors du premier compte-rendu de cette série de réunions de concertation, 3 solutions étaient officiellement « retenues » : solution 1 on ne faisait presque rien, solutions 2 et 3 on faisait une route rétro-littorale...

Nous avons crié, en vain, à l'imposture ; lors de la concertation il y avait eu de nombreuses propositions dont celle de l'aménagement d'un transport public en site propre apportant un service régulier cohérent, véritable alternative à la voiture individuelle, incitation à changer de comportement pour les déplacements privés, solution qui évitait une amputation majeure de la forêt, restreignait la poussée de l'urbanisation et limitait la pollution de l'air et des eaux..

Les communes du Nord Bassin et de la presqu'île forment maintenant une véritable conurbation où le manque de transports en commun est criant, mais il semble que les autorités responsables ne soient toujours pas prêtes à l'entendre. La concertation se continue sans aborder le problème à ce niveau.

Pourtant, il existe la possibilité pour l'aménagement d'un transport en commun en site propre, d'utiliser une partie de l'emprise de la piste cyclable aménagée au cœur des communes lors de l'abandon, en 1978 de la ligne de voie ferrée à l'époque où le « tout voitures » était à la mode...

Aujourd'hui, il apparaît que ce choix de voie rétro-littorale est lourd de menaces, l'évolution du climat nous constraint à une tout autre politique. Les directives nationales en ce sens ne doivent pas être ignorées et chacun à son niveau se doit, nous semble-t-il, d'adopter des comportements responsables.

Pour cela, le rôle des élus peut être décisif. Leurs incitations, leurs décisions, les aménagements au service des usagers qui sont du domaine de leurs mandats, s'ils vont dans le sens de cette nouvelle politique de la réduction de la pollution, nous pourrons espérer en l'avenir...

Madame la Députée, nous pensons que pour l'étude d'un réseau de transports en commun dont l'épine dorsale serait une ligne en site propre qui reliera toutes les communes du Nord Bassin avec liaison avec le TER en gare de Biganos qui donnerait aux usagers le service de transports dont ils ont besoin tout en respectant, de façon emblématique, toutes les directives sur le climat et répondrait alors vraiment à l'appellation de transports durables, oui, pour tout cela nous venons vous demander votre implication.

Pour que les études en cours tiennent compte au plus vite des directives nationales, des réalités du terrain, des besoins non satisfaits de ceux qui n'ont pas de voiture ou qui ne peuvent en utiliser (personnes âgées, scolaires de tous niveaux...) sans compter ceux qui sont forcés de l'utiliser malgré un coût qui plombe leur budget, le poids de votre mandat nous paraît important.

Nous vous demandons d'agir, d'intervenir dans le sens que nous proposons dans cette lettre, d'utiliser votre présence dans toutes les instances concernées, de susciter des rencontres avec tous ceux qui auront à prendre les décisions ; oui, nous souhaitons votre soutien sur ce sujet spécifique mais que nous jugeons très important pour le maintien de l'équilibre écologique du Bassin d'Arcachon déjà gravement menacé.

Recevez, Madame la Députée, l'expression de notre profond respect.

Le président,

Michel Bovio